

Lycée Professionnel Louis Armand
173, Boulevard de Strasbourg
94130 NOGENT SUR MARNE
Téléphone : 0145142828
<https://www.larmand.fr>

Madame, Monsieur,

Pour assurer et proposer aux élèves des conditions de formation en adéquation avec la réalité économique et industrielle, notre lycée professionnel doit investir et acquérir des matériels modernes, adaptés et performants.

La taxe d'apprentissage constitue l'essentiel de notre budget d'investissement. Elle nous est précieuse.

En la versant au lycée Louis Armand, vous nous aiderez à investir dans la formation des futurs professionnels et cadres moyens. Par ailleurs, vous contribuerez avec nous à construire l'avenir et à répondre à l'évolution des qualifications.

Votre entreprise et notre lycée ne peuvent qu'y gagner.

Nous vous en remercions très sincèrement.

Madame Chaleix, Proviseur

Filières **PROFESSIONNELLES**

Métiers de l'électricité
et de ses environnements
connectés

Systèmes numériques
Option C : réseaux informatiques
et systèmes communicants

Étude et définition
de produits industriels

BAC PROFESSIONNEL 3 ans

Filières **INGENIERIE**

BTS Électrotechnique

BTS Systèmes numériques
Option A : informatique et réseaux (IR)
Option B : électronique et communication (EC)

BTS Conception
de produits industriels

BTS 2 ans

Enseignements de spécialité : Energies et environnement ;
innovation technologique et éco-conception ; systèmes
d'information et numérique

BAC TECHNOLOGIQUE STI 3 ans

Filières **TERTIAIRES**

BTS Services informatiques aux organisations (sous statut scolaire)
Option A : solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux (SISR)
Option B : solutions logicielles et applications métiers (SLAM)

BTS 2 ans



En 2020 :

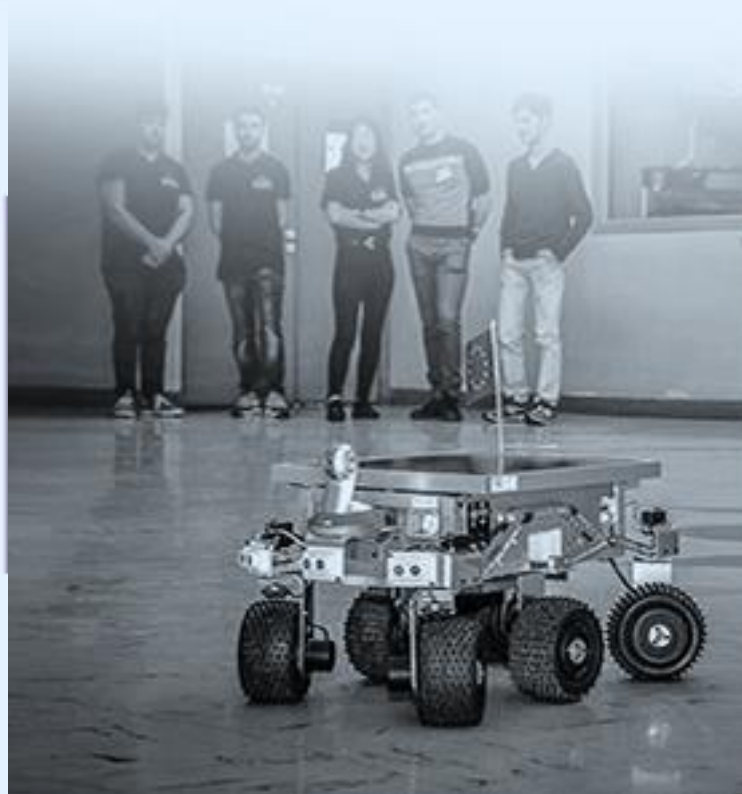
La taxe d'apprentissage nous a permis d'améliorer les équipements de toutes nos filières en investissant dans l'achat de :

- Logiciels professionnels,
- Outils pédagogiques,
- Equipements informatiques,

Et d'adapter nos programmes aux besoins des entreprises en améliorant le contenu pédagogique dans les mises en situation concrètes.

Le lycée est habilité à percevoir la part dite « hors-quota » (13%) de la taxe d'apprentissage de la contribution unique à la formation professionnelle et à l'apprentissage.

Vous souhaitez verser directement votre taxe au lycée professionnel Louis Armand, un reçu libérateur vous sera adressé dès réception de votre versement.



Nos objectifs sont communs
ENTREPRISES – LYCEE
PARTENAIRES

TAXE D'APPRENTISSAGE
2021

Lycée Professionnel Louis Armand
173, Boulevard de Strasbourg
94130 NOGENT SUR MARNE
Téléphone : 0145142828
<https://www.larmand.fr>